



BULLETIN D'ADHESION BIC- BNC

A retourner au :

G.G.A. 93

@: cga93@oga93.fr

☎: 01.48.54.52.87 ☎ : 01.48.94.06.66

Site : www.cga93.fr

A.P.L. 93

@: apl93@oga93.fr

☎: 01.48.12.67.52 ☎ : 01.48.54.32.02

Site : www.apl93.fr

CHANGEMENT D'ORGANISME AGREE : NOM DE L'ANCIEN ORGANISME

DATE DE RADIATION :

Je, nous, soussigné (s) MME M. NOM :

PRENOM :

RAISON SOCIALE : N° de SIRET :

PROFESSION : CODE NACE :

❖ ADRESSE PROFESSIONNELLE : N°:..... RUE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

❖ ADRESSE DE CORRESPONDANCE : N° :..... RUE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Tél. : Port. : Fax :

E-MAIL (recommandé) :

PREMIERE ADHESION

DEBUT D'ACTIVITE : OUI date..... NON

DATE EXERCICE 1^{ère} ADHESION AU CENTRE DU AU

FORME JURIDIQUE : BIC BA BNC

◀ INDIVIDUEL	◀ SOCIETE
---------------------	------------------

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

E.I.R.L. (ENTREPRISE INDIVIDUELLE A RESPONSABILITE LIMITE)

FORME JURIDIQUE

(SARL-EURL-SCP-SDF...etc.)

MME. M.

NOM DU GERANT(E) :

PRENOM DU GERANT(E) :

NOMBRE D'ASSOCIES :

IMPOSITION : IMPOT REVENU IMPOT SOCIETE



I. REGIME FISCAL :

REEL SIMPLIFIE DE PLEIN DROIT	<input type="checkbox"/>	REEL SIMPLIFIE SUR OPTION	<input type="checkbox"/>
REEL NORMAL DE PLEIN DROIT	<input type="checkbox"/>	REEL NORMAL SUR OPTION	<input type="checkbox"/>
DECLARATION CONTROLEE	<input type="checkbox"/>		
MICRO ENTREPRISE	<input type="checkbox"/>	AUTO-ENTREPRENEUR	<input type="checkbox"/>

II. INFORMATION SUR VOTRE REGIME DE TVA :

TENUE DE LA COMPTABILITE : HORS TAXE TAXE INCLUSE NON ASSUJETTI

REGIME T.V.A. : SIMPLIFIE (CA12) : REEL (CA 3) : TRIMESTRIEL
MENSUEL

EXIGIBILITE : T.V.A. SUR ENCAISSEMENT T.V.A. SUR LES DEBIT MIXTE

III. VOTRE EXPERT-COMPTABLE :

DENOMINATION DU CABINET :

NOM et PRENOM DE L'EXPERT-COMPTABLE : MME M

❖ ADRESSE PROFESSIONNELLE : N° :..... RUE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

☎ Tél. : ■ port. : 📠 Fax :

E. Mail :

VOTRE CABINET COMPTABLE PROCEDE T'IL A LA TELETRANSMISSION AU FORMAT EDITDFC : OUI NON

CACHET ET SIGNATURE DE L'EXPERT-COMPTABLE :

◀ SIGNATURE DE L'ADHERENT :

Je certifie l'exactitude des renseignements

Je m'engage à respecter les obligations des adhérents de l'organisme de gestion.

Fait à :,

SIGNATURE DE L'ADHERENT

Le :



<MONTANTS DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2014 :

306.00 € TTC pour les artisans/commerçants (Inscrits à la chambre de métiers ou de commerce et de l'industrie)

318.00 € TTC pour les Professions libérales (professions médicales – paramédicales – juridiques - artistes – etc...)

20.00 € TTC POUR LES MICRO ENTREPRISES ET AUTO-ENTREPRENEURS



CONDITIONS D'ADHESION

CENTRE DE GESTION AGREE : C.G.A. 93

ASSOCIATION AGREEE : A.P.L. 93

Sont membres adhérents les Industriels Commerçants, Artisans, Professions libérales ou Agriculteurs qui ont pris l'engagement de verser le montant de la cotisation fixée par le Conseil d'Administration.

La cotisation est due pour l'année entière quelle que soit la date d'adhésion ou de radiation de l'**O.G.A. 93** et quel que soit le résultat (bénéfice ou déficit). Tout adhérent démissionnaire en cours d'année, non à jour de sa cotisation, est réputé avoir démissionné rétroactivement au 1er janvier de l'année.

Les cotisations des membres adhérents sont payables dans le mois de l'inscription et ensuite, chaque année, avant le 31 mars.

Vous relevez d'un **régime réel d'imposition (simplifié - normal - déclaration contrôlée)**, votre adhésion à l'**O.G.A. 93** entraîne le respect des obligations suivantes :

- 1) Produire une comptabilité sincère.
- 2) Nous remettre chaque année une copie de votre bilan, de votre compte de résultat ou de votre déclaration de résultat de l'exercice (bénéfice ou déficit), vos déclarations de TVA (CA3 ou CA12) ainsi que les documents annexes demandés par le **C.G.A. 93/ A.P.L. 93**.
- 3) **Donner mandat au C.G.A. 93/ A.P.L. 93 pour la télétransmission EDI-TDFC de vos déclarations (sauf si ce dernier a déjà été donné à un tiers) et du compte-rendu de mission (CRM) aux services fiscaux.**
- 4) **Donner mandat au C.G.A. 93/ A.P.L. 93 pour communiquer avec le membre d'expertise comptable chargé des déclarations et pour lui fournir copie du CRM.**
- 5) Répondre aux demandes de renseignements du **C.G.A. 93/ A.P.L. 93** dans le cadre de l'Examen de Concordance, de Cohérence et de Vraisemblance de vos déclarations de résultats et de TVA.
- 6) Informer le **C.G.A. 93/ A.P.L. 93** des résultats de tous contrôles fiscaux.
- 7) Informer le **C.G.A. 93/ A.P.L. 93** de tout changement intervenu dans votre situation (changement d'adresse, changement de la clé du numéro SIRET, démission, cessation d'activité, mouvements d'associés pour les sociétés, mise en société, changement d'expert-comptable ...).
- 8) Informer votre clientèle de votre appartenance à un Organisme de Gestion Agréé, conformément au décret du 27 juillet 1979 et accepter les règlements par chèque libellé à votre nom
- 9) Autoriser le **C.G.A. 93/ A.P.L. 93** de communiquer à l'agent de l'Administration fiscale, qui apporte son assistance technique au centre, les documents mentionnés au présent article.

Les obligations des adhérents sont stipulées dans les statuts du **C.G.A. 93/ A.P.L. 93**. Ces documents sont à votre disposition pour consultation aux sièges sociaux de vos organismes.